

## Flash Economie

13 janvier 2017 - 83

### Que penser du revenu universel?

Il y a dans plusieurs pays, y compris en France, un débat sur l'intérêt du revenu universel (du versement par l'Etat à tous les individus pendant toute leur vie d'un revenu fixe non conditionnel).

Il est intéressant de voir que le revenu universel est défendu par des économistes et des hommes politiques aussi bien de droite que de gauche.

- Pour la gauche, c'est une protection contre la pauvreté, c'est une aide pour les jeunes avant qu'ils s'insèrent dans le marché du travail ; philosophiquement, c'est une redistribution à parts égales d'une partie de la richesse du pays ;
- pour la droite, c'est un système qui responsabilise les individus (ils s'assurent eux-mêmes contre les « accidents de la vie », chômage, maladie..., sans attendre cette assurance de la part de l'Etat) ; c'est aussi un système qui incite à la reprise de travail, quel qu'il soit, puisqu'un faible revenu du travail s'ajoute au revenu universel alors qu'aujourd'hui son taux de taxation marginal est très élevé.

Il reste à réfléchir au calibrage : si on annule les prestations sociales redondantes avec le revenu universel, quel peut être le niveau de ce revenu compatible avec l'équilibre budgétaire (nous prendrons le cas de la France) ? Nous pensons qu'il ne dépasse pas 350€ par mois en France.

**Patrick Artus**

Tel. (33 1) 58 55 15 00

[patrick.artus@natixis.com](mailto:patrick.artus@natixis.com)

 [@PatrickArtus](https://twitter.com/PatrickArtus)

---

[www.research.natixis.com](http://www.research.natixis.com)

BANQUE DE GRANDE CLIENTELE  
EPARGNE ET ASSURANCE  
SERVICES FINANCIERS SPECIALISES

## Les propriétés et les caractéristiques incitatives du revenu universel

**Le revenu universel est une somme fixe versée à tous les individus toute leur vie quelles que soient leurs caractéristiques** (de revenu, familiales...).

Le débat sur le revenu universel est apparu dans la campagne pour l'élection présidentielle en France. Des expérimentations sont mises en place dans certains pays (**encadré 1**).

---

### Encadré 1 : Expérimentations de revenu universel

Dans le passé, des expérimentations ont été menées dans certains Etats ou villes aux **Etats-Unis** (New Jersey, Pennsylvanie, Indiana, Caroline du Nord, Seattle et Denver), au **Canada** (Province du Manitoba), en **Inde** (Etat de Madhya Pradesh) et en **Namibie** (village d'Otjivero) pour lutter contre la pauvreté et le chômage.

Actuellement, l'**Etat fédéré américain de l'Alaska** et la **région administrative de Macao** sont les exemples les plus aboutis de distribution d'un dividende généralisé à leur population. Ces dividendes proviennent de la rente issue de l'exploitation du pétrole en Alaska, des jeux de hasard à Macao. Chaque bénéficiaire a reçu 2072 dollars en Alaska en 2015. A Macao, depuis 2008, chaque bénéficiaire a perçu entre 610 et 1020 euros par an.

En outre, depuis 2010, l'**Iran**, qui a remplacé les subventions sur les produits de première nécessité par une allocation unique versée en espèces bénéficiant à plus de 95% de la population, est parfois considéré comme ayant institué un revenu de base.

Depuis le 1er janvier 2017, une expérimentation est en cours en **Finlande** concernant 2000 individus âgés de 25 à 58 ans en recherche d'emploi. Un revenu de base inconditionnel de 560 euros par mois leur est versé pendant la période d'expérimentation, même si les bénéficiaires reprennent un travail rémunéré.

Aux **Pays-Bas**, dans plusieurs communes (Utrecht, Groningen, Tilburg et Wageningen) des réflexions sont engagées sur un revenu conditionnel non dégressif et des expérimentations sont envisagées. Ce dispositif serait réservé aux seuls bénéficiaires actuels du revenu minimum légal.

---

Source : Rapport du Sénat Octobre 2016

Il est intéressant de voir que **le revenu universel est défendu par des économistes et des hommes politiques aussi bien de droite que de gauche.**

**Nous allons illustrer nos propos par le cas de la France.**

#### **1- Pour la gauche, le revenu universel :**

- est un moyen de lutter contre la pauvreté et l'exclusion (**tableau 1**) ;

**Tableau 1 : France : proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté**

	seuil: 50% du revenu équivalent médian	seuil: 60% du revenu équivalent médian après transferts sociaux
1998	8,0	15,0
1999	8,0	15,0
2000	8,0	16,0
2001	6,0	13,0
2002	6,0	12,0
2003	6,6	12,8
2004	7,2	13,5
2005	6,4	13,0
2006	7,2	13,2
2007	6,8	13,1
2008	5,7	12,5
2009	6,7	12,9
2010	7,3	13,3
2011	7,1	14,0
2012	6,9	14,1
2013	6,9	13,7
2014	6,7	13,3
2015	6,5	13,6

Sources : Eurostat, NATIXIS

- permettrait aux jeunes de financer leurs études et la période de transition entre les études et le travail (il y a aujourd'hui une forte pauvreté chez les étudiants, **tableau 2**) ;

**Tableau 2 : France : Taux de risque de pauvreté (seuil: 50% du revenu équivalent moyen)**

	De 18 à 24 ans	De 25 à 29 ans
2004	18,6	10,0
2005	15,9	7,6
2006	16,2	8,7
2007	17,1	7,4
2008	20,7	10,3
2009	20,2	10,2
2010	22,5	12,4
2011	22,2	12,2
2012	22,5	11,5
2013	22,1	13,8
2014	19,7	16,2
2015	16,7	13,6

Sources : Eurostat, NATIXIS

- philosophiquement, permet de **redistribuer de manière égalitaire une partie de la richesse du pays** (particulièrement si le revenu universel est financé en partie par une taxe sur les patrimoines). **Le revenu universel réduirait donc la dynamique d'ouverture des inégalités de patrimoine** qui se transmettent par l'héritage et s'amplifient de génération en génération (**tableau 3**).

**Tableau 3 : France : patrimoine brut\* moyen par décile (en euros courants)**

	1998	2004	2010	2015
Inférieur au 1er décile	300	400	1400	2000
Entre le 1er et le 2e décile	2100	2100	4700	7800
Entre le 2e et le 3e décile	7800	8400	13000	21700
Entre le 3e et le 4e décile	24900	30800	42300	61300
Entre le 4e et le 5e décile	56800	76800	116000	128500
Entre le 5e et le 6e décile	83200	116800	179000	186500
Entre le 6e et le 7e décile	110500	155300	238300	245100
Entre le 7e et le 8e décile	145900	204900	309600	319100
Entre le 8e et le 9e décile	211300	298100	441500	463800
Supérieur au 9e décile	552700	755400	1243000	1254000

(\*) Le patrimoine brut correspond au montant total des actifs détenus par un ménage incluant : la résidence principale, les éventuelles résidences secondaires, les actifs financiers du ménage, les actifs professionnels, le patrimoine "restant" : les biens durables (voiture, équipement de la maison, etc.), les bijoux, les œuvres d'art et autres objets de valeur.

Sources : INSEE, NATIXIS

## 2- Pour la droite, le revenu universel a deux vertus essentielles:

- **il responsabilise les individus** : ils s'assurent eux-mêmes avec le revenu universel contre les « risques de l'existence » (maladie, chômage, famille) au lieu d'être assurés par l'Etat et d'être donc tentés d'exploiter cette assurance ;
- **il incite au retour à l'emploi : tout travail, même faiblement payé, à temps partiel, génère un revenu qui s'ajoute au revenu universel** ; dans les systèmes présents, il y a une **taxation marginale forte du retour à l'emploi puisqu'il implique la perte des revenus de remplacement** (indemnisation du chômage, revenu minimum).

**En France, la prime d'activité** est une prime dégressive qui s'ajoute au revenu et qui est perdue si le revenu dépasse 1,3 SMIC (**tableau 4**). **Le retour à l'emploi faisant perdre des primes, aides (logement)...**, il est fortement taxé (**tableau 5**).

Le taux marginal d'imposition dépasse dans certains cas 70%.

**Tableau 4 : Prime d'activité**

La prime d'activité, qui remplacera la prime pour l'emploi (PPE) et RSA activité en 2016, sera versée aux personnes gagnant entre 570 € et 1 360 €.

### Barème pour la Prime d'activité :

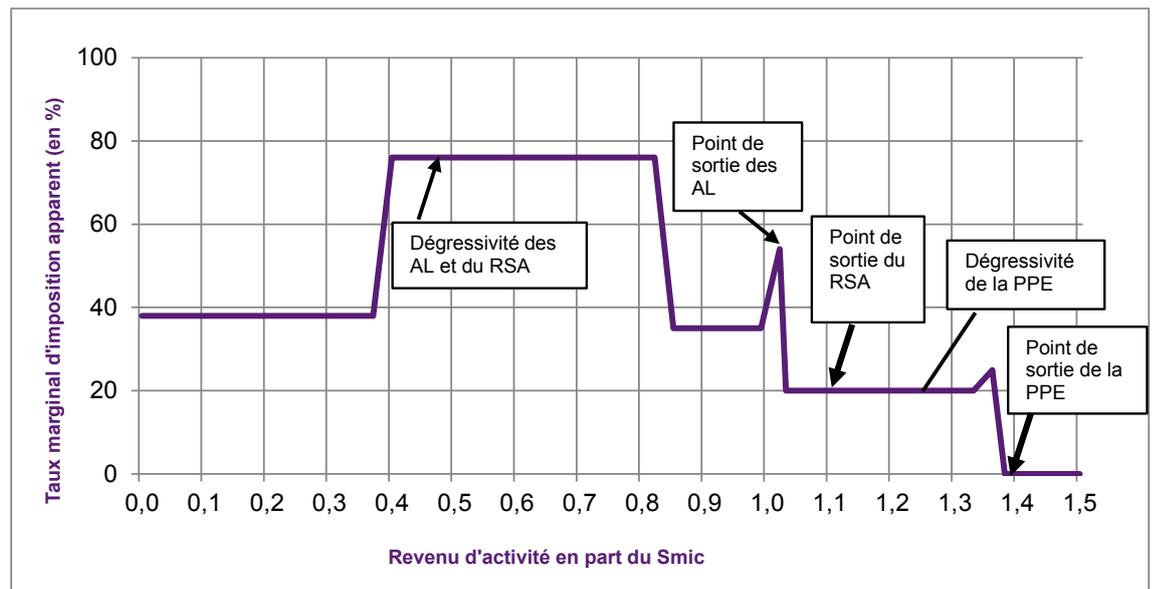
Pour un célibataire sans enfant, les montants de la prime d'activité correspondent au barème qui suit :

Ressources	Montant de la prime d'activité	Ressources	Montant de la prime d'activité
0,25 Smic	185	0,9 Smic	136
0,5 Smic	246	Smic	132
0,6 Smic	222	1,1 Smic	105
0,7 Smic	199	1,2 Smic	60
0,75 Smic	188	1,3 Smic	15
0,8 Smic	176	1,4 Smic	0

La prime d'activité est destinée aux personnes exerçant une activité professionnelle et dont les revenus ne dépassent pas certains plafonds. D'après les chiffres du ministère des Affaires sociales en date de novembre 2016, 3,7 millions de foyers bénéficient de la prime d'activité.

Sources : CAF, Ministère des affaires sociales et de la santé

Tableau 5 : Taux marginal d'imposition apparent lié à la prime pour l'emploi et au système de prestations sociales



RSA : Revenu de Solidarité Active (aides aux personnes à faible revenu)  
 PPE : prime pour l'emploi (complément pour les bas salaires)  
 AL : Allocation Logement

**Note** : le taux marginal d'imposition apparent de x % signifie que lorsque les revenus d'activité augmentent de 1 euro, le revenu disponible augmente de (1-x) euros. Les impôts (hors PPE) ne sont pas représentés sur le graphique par souci de simplification. Cas d'une personne seule éligible aux allocations logement.

**Lecture** : avec RSA, le taux marginal d'imposition est de 38 % jusqu'à 0,3 Smic.

Sources : maquette Paris, législation 2009, DGTPE

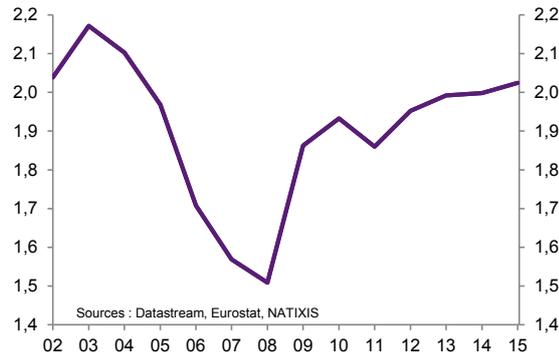
## Le problème du financement du revenu universel

Le problème central est bien sûr celui du **coût du revenu universel**. Il a été proposé en France 700 à 800€ par mois. Pour 66 millions d'habitants, **ceci représente de 550 Mds € à 630 Mds € (de 25 à 28 % du PIB !)**.

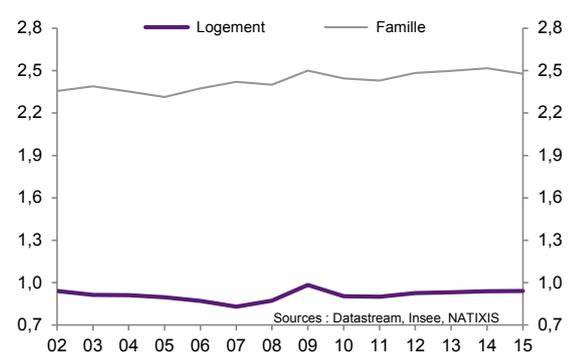
**Quelles prestations sociales redondantes avec le revenu universel peut-on supprimer pour financer le revenu universel ?**

- **les indemnités chômage (graphique 1 ; 2% du PIB) ;**
- **les aides à la famille et au logement (graphique 2 ; 3,4% du PIB) ;**

**Graphique 1**  
France : indemnités chômage  
(en % du PIB valeur)

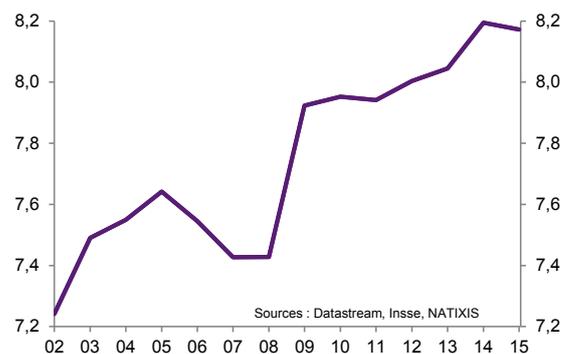


**Graphique 2**  
France : dépenses publiques en  
logement et en famille (en % du PIB valeur)



- une partie des dépenses publiques de santé (graphique 3), au moins ne correspondant pas aux maladies graves (tableau 6) ni au fonctionnement du système de santé. Les arrêts maladie ne coûtent que 0,7% du PIB ;

**Graphique 3**  
France : dépenses publiques de santé  
(en % du PIB valeur)



**Tableau 6 : France : Poids des affections de longue durée (ALD) dans les dépenses de santé (en %)**

Année	Poids (en %)
2002	5,43
2003	5,50
2004	5,76
2005	6,15
2006	6,31
2007	6,50
2008	6,83
2009	7,19
2010	7,33
2011	7,38
2012	7,49
2013	7,61
2014	7,62
2015	7,66

Sources : DREES, Comptes de la santé 2015, NATIXIS

- **une partie des dépenses publiques de retraite (graphique 4)**, le revenu universel constituant aussi une retraite de base (graphique 4, tableau 7). La retraite moyenne est de 1350€ par mois.

**Tableau 7 : montant mensuel brut moyen de la pension de droit direct par régime principal d'affiliation en 2014 (en euros)**

France	Tous retraités de droit direct	Retraités de droit direct à carrières complètes <sup>5</sup>
<b>Tous retraités de droit direct</b>	<b>1 320</b>	<b>-</b>
<b>Retraités de droit direct d'un régime de base</b>	<b>1 330</b>	<b>1 740</b>
<b>Unipensionnés d'un régime de base</b>	<b>1 270</b>	<b>1 800</b>
<b>dont anciens salariés</b>	<b>1 300</b>	<b>1 870</b>
Salariés du régime général	1 180	1 770
Fonctionnaires civils d'État	2 210	2 520
Fonctionnaires militaires d'État	1 670	2 270
MSA salariés	540	1 690
Fonctionnaires CNRACL	1 410	1 840
Régimes spéciaux <sup>1</sup>	2 020	2 500
<b>dont anciens non-salariés</b>	<b>700</b>	<b>760</b>
MSA non-salariés	610	710
RSI commerçants	490	1 020
RSI artisans	710	1 050
Professions libérales	1 920	2 450
<b>Polypensionnés de régimes de base ayant un ancien régime principal<sup>2</sup></b>	<b>1 450</b>	<b>1 660</b>
<b>dont anciens salariés</b>	<b>1 540</b>	<b>1 790</b>
Salariés du régime général	1 330	1 630
Fonctionnaires civils d'État	2 030	2 160
Fonctionnaires militaires d'État	2 510	2 580
MSA salariés	1 470	1 750
Fonctionnaires CNRACL	1 540	1 650
Régimes spéciaux <sup>1</sup>	2 090	2 230
<b>dont anciens non-salariés</b>	<b>1 090</b>	<b>1 180</b>
MSA non-salariés	750	820
RSI commerçants	1 090	1 330
RSI artisans	1 260	1 360
Professions libérales	2 340	2 560
<b>Autres polypensionnés de régimes de base<sup>3</sup></b>	<b>1 300</b>	<b>1 430</b>
<b>Autres retraités de droit direct<sup>4</sup></b>	<b>230</b>	<b>-</b>

1. Régime spécial : FSPOEIE, SNCF, RATP, CNIEG, ENIM, CANSSM, CAVIMAC, CRPCEN, Caisse de réserve des employés de la Banque de France, Altadis, RETREP.

2. Pour les retraités polypensionnés, le régime indiqué correspond au régime principal, c'est-à-dire celui représentant plus de la moitié de la carrière.

3. Retraités bénéficiant d'un avantage de droit direct dans au moins trois régimes de base différents, dont aucun ne représente plus de la moitié de la carrière.

4. Retraités percevant un droit direct dans au moins un régime complémentaire (mais dans aucun régime de base).

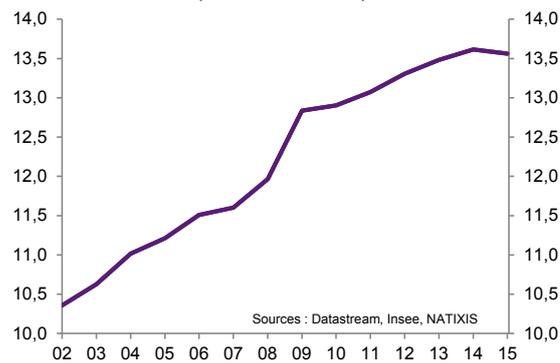
5. Sont sélectionnés ici les seuls retraités ayant effectué une carrière complète et dont la quasi-totalité des composantes monétaires de la pension sont connues dans l'EIR 2012.

Note > Ces données excluent les personnes ayant perçu un versement forfaitaire unique. Certains des résultats présentés peuvent varier sensiblement d'une année à l'autre, notamment pour les catégories à faibles effectifs (fiche 1). Le tableau vise à fournir des ordres de grandeur et non à donner une évolution annuelle.

Champ > Retraités ayant perçu un droit direct au cours de l'année 2014, résidant en France entière ou à l'étranger, vivants au 31 décembre 2014.

Sources > EACR, EIR, modèle ANCETRE de la DREES

Graphique 4  
France : dépenses publiques de retraite  
(en % du PIB valeur)



Si on suppose que les retraites inférieures à 700€ par mois sont remplacées par le revenu universel, on peut réduire de 7% du PIB les retraites publiques.

**Au total, le financement disponible pour le revenu universel serait de l'ordre de 13% du PIB, ce qui financerait un revenu universel de 360€ par mois en France.**

## Synthèse : la conclusion attendue

**Le revenu universel a des propriétés favorables qu'on se place dans une perspective de gauche ou dans une perspective de droite, on l'a vu.**

**Le problème est que, s'il doit être financé, il ne peut être que faible (350€ par mois dans le cas de la France), ce qui limite évidemment son intérêt.**